

FICHE 1 : CALENDRIER DES OPERATIONS DU MOUVEMENT INTRA ACADEMIQUE 2023

Du jeudi 16 mars 2023 à 12h au jeudi 30 mars 2023 à 12h	Ouverture de la cellule mobilité de 8h30 à 12h et de 12h30 à 17h.	Coordonnées des gestionnaires en en fiche 13 – annuaire DPE En cas d'impossibilité : utilisation du numéro dédié : 02 23 21 77 75
Du jeudi 16 mars 2023 à 12h au jeudi 30 mars 2023 à 12h	Saisie des vœux sur SIAM/iprof.	http://www.education.gouv.fr/iprof-siam http://www.toutatice.fr
Du 17 mars 2023 au 31 mars 2023 à 12h	Saisie du complément de dossier pour les candidatures sur postes spécifiques académiques (SPEA) à profil requérant un CV et lettre de motivation	
Vendredi 31 mars 2023	Téléchargement sur SIAM-IPROF des confirmations d'inscription par le candidat.	
Du jeudi 16 mars 2023 au jeudi 30 mars 2023 (au plus tard)	Dépôt des dossiers de demandes de priorité au titre du handicap auprès du médecin, Conseiller technique du Recteur <i>Les agents sollicitant une priorité au titre du handicap sont invités à adresser leur dossier médical dès l'ouverture du serveur cf. Fiche 9 – <u>Priorité au titre du handicap</u></i>	Service Médical Académique 96, rue d'Antrain – CS 10503 35705 Rennes cedex 7
Jeudi 6 avril 2023	Date limite de retour des confirmations de demande de mutation vérifiées et signées par l'intéressé(e) et le chef d'établissement à la DPE via la plateforme de démarches en ligne « Colibris »	Les pièces justificatives sont jointes à la confirmation d'inscription pour permettre la prise en compte des points dans le barème
Vendredi 5 mai 2023 à 12 h	Affichage des barèmes	Sur SIAM/iprof
Du vendredi 5 mai 2023 12h au lundi 22 mai 2023 12h	Demande individuelle de modification du barème exclusivement via la plateforme de démarches en ligne « colibris » et joindre les éventuelles pièces justificatives	
17 mai 2023 à 12h	Date limite de réception des demandes tardives de mutation au titre de l'article 3 de l'arrêté du 20/10/2022	
24 mai 2023 minuit	Fin de l'affichage des barèmes définitifs	
15 juin 2023 à partir de 14h	Résultats d'affectation	Information individuelle sur SIAM/Iprof Informations d'ordre général sur le site académique